

hereditaire que les Catholiques violent, à ce qu'il dit en renouvelant le Capitulat, les interêts de la Religion, l'ardeur puissante sur tous les hommes, de défendre chacun ses Autels & son culte, se joignent ensemble, & vont obliger les Protestans à déchirer le Corps Helvetique, à se separer des Catholiques, & à tâcher de les assujettir par la force, s'ils ne peuvent les ramener par la raison.

Toutes les miseres de la pauvreté, toutes les horreurs d'une funeste division, toutes les fureurs d'une guerre intestine, sont les objets effrayants qui sont par tout repandus dans les Memoires de M. de Greuth, comme les suites de l'infraction de l'accord hereditaire, par le renouvellement du Capitulat de Milan.

En même tems que M. de Greuth donne aux Suisses ces terribles peintures, qu'il a travaillées avec beaucoup d'art & de soin, dans son Cabinet; en même tems part une dangereuse adresse; il renonce à la gloire de les avoir faites: il fait publier par les Emissaires dévouiez à la Maison d'Autriche, qu'elles lui ont été fournies par leurs Excellences de Berne; que L. E. sont les plus fidelles Conseillers de l'Empereur. Que le Ministre Imperial en Suisse ne parle & n'agit que suivant les inspirations de L. E. Qu'il ne fait que leur prêter son nom & sa plume, pour expliquer ce qu'elles pensent; ainsi M. de Greuth veut que tous les Suisses croyent que ce sont les Bernois qui menacent leurs Compatriotes, de leur ôter la subsistance, de les reduire à la mendicité, de porter le fer & le feu chez eux, de rompre l'union Helvetique, & de ravir la liberté à la plus grande partie des Cantons.

„ La France, dit Mr. de Greuth, bien-tôt
 „ n'aura plus besoin d'eux, si la succession
 d'Esp.